

**Mairie de BLEIGNY LE CARREAU**  
 4, rue du Saule  
 89230 BLEIGNY LE CARREAU  
 Téléphone : 03 86 41 81 18  
 Télécopie : 09 70 60 04 81  
 Courriel : [mairie-bleigny-le-carreau@wanadoo.fr](mailto:mairie-bleigny-le-carreau@wanadoo.fr)

Le .....

## **SALLE POLYVALENTE**

### **Engagement de location à partir du 01/01/2017**

Nom	Prénom
Adresse.....	
Tél fixe.....Portable :.....	
Courriel.....@.....	

Désire louer la salle polyvalente le.....

Nature de la manifestation .....Nombre de Participants : .....

<i>Location versée à la remise des clés</i>			<i>Arrhes</i>		<i>Caution</i>	
Salle	Vaisselle	Lave- vaisselle	Versement A la réservation	Restitution au paiement de la location	Versement à la remise des clés	Restitution après l'état des lieux

En cas d'annulation dans un délai inférieur à un mois de la date prévue de la manifestation, les arrhes ne sera pas rendus.

Le chèque de la caution est libellé à l'ordre du trésor public.

**Le locataire disposera de la salle des fêtes avec tables et chaises ainsi que de la cuisine équipée d'une gazinière avec un four électrique, d'une armoire froide, d'un réfrigérateur et d'un micro-onde ;**

**Les locaux seront loués propres avec du matériel réputé en parfait état. Le locataire s'engage à restituer le tout dans le même état.** Les chaises et les tables seront nettoyées et respectivement empilées et rangées sur les chariots, conformément aux indications affichées dans la salle ;

**Le locataire déclare posséder une assurance responsabilité civile en cours de validité et fournira une attestation d'assurance ;**

**La location est faite par journée entière non divisible. Elle est de 8 h le matin à 8 h le lendemain. Le week-end, la location débute le samedi matin à 8 heures et prend fin le lundi à 11 heures.** Les clés pourront être retirées au plus tôt la veille à compter de 18 heures auprès du responsable ou à l'issue de l'état de lieux ;

**Un état des lieux et du matériel sera fait conjointement avec le locataire et l'un des responsables de la salle, à la remise et à la restitution des clés ;**

**Le locataire prend en charge le mobilier et la vaisselle contenus dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte.** En cas de perte de la clé, celle-ci sera facturée ainsi que la serrure ;

~~Le~~ locataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la salle, des consignes de sécurité et avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extincteurs et des itinéraires d'évacuation des issues de secours ;

~~Le~~ locataire s'engage à faire respecter l'ordre dans les locaux et à l'extérieur, surveiller les vestiaires et prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les actes de vandalisme ;

~~L'~~établissement devra fermer au plus tard à 2 heures du matin les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, et à 1 heure du matin les autres jours de la semaine, conformément à l'arrêté préfectoral. A partir de 23 heures, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits ;

~~Tous~~ les déchets non recyclables seront mis dans des sacs poubelles fermés et déposés dans le grand container marron situé dans la réserve (sacs à charge du locataire). Les déchets recyclables seront déposés dans la poubelle jaune. Les bouteilles en verre seront déposées dans le container prévu à cet effet vers l'église, grande Rue

~~La~~ place sera nettoyée des mégots, papiers ou autres déchets ;

~~Tout~~ dysfonctionnement des systèmes de réfrigération ou de chauffage devra être signalé ;

~~Est~~ interdit de suspendre des décorations sur les murs, les portes, les fenêtres, les plafonds et de fumer dans la salle ;

~~Les~~ animaux sont strictement interdits dans la salle ;

## ***Tarif de location de la salle au 01/01/2016***

Délibération du conseil municipal du 16/09/2016

	<i>1 journée</i>	<i>2 journées</i>	<i>Caution</i>	<i>Arrhes</i>
<i>Résidant dans les communes de Bleigny le Carreau et de Beines</i>	<b>130,00 €</b>	<b>190.00 €</b>	<b>1000.00 €</b>	<b>60.00 €</b>
<i>Extérieurs</i>	<b>160.00 €</b>	<b>220.00 €</b>	<b>1000.00 €</b>	<b>75.00 €</b>
<i>Réunion</i>	<b>110.00 €</b>			
<i>Option location lave-vaisselle</i>	<b>20.00 €</b>			

**Responsable de la salle des fêtes :** M. Pierre FERRIER, conseiller municipal, 10 grande rue à 89230 Bleigny le Carreau, tel mobile : 0607914414 courriel : [paa.ferrier@gmail.com](mailto:paa.ferrier@gmail.com)

Le Locataire,

Le responsable de la salle,